

Toulouse, le 28 novembre 2013

## Le Crédit Agricole Toulouse 31 et le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées signent un partenariat pour favoriser l'accès au crédit des TPE en Haute-Garonne

Faciliter les demandes de financement pour les crédits inférieurs à 25 000 €, tel est l'objectif de la convention que viennent de signer le Crédit Agricole Toulouse 31 et le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Toulouse Midi Pyrénées. Ce partenariat s'inscrit dans une volonté commune de soutenir dans leurs besoins d'investissements les TPE et les PME locales, qui représentent 98 % du réseau d'entreprises de la région Midi-Pyrénées dont la Haute-Garonne fait partie.



De gauche à droite :

Stéphanie ARAKELIAN GALAN, Responsable Marché des Professionnels au Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées), Stéphane LECLERC, Directeur des Marchés AGRI/PRO au Crédit Agricole Nord Midi Pyrénées, Philippe CRINIÈRE, Directeur des Marchés et Réseaux Professionnels au Crédit Agricole TOULOUSE 31, Bruno LE BESNERAIS, Président de l'Ordre Régional des Experts Comptables de Toulouse Midi-Pyrénées, Benoit CAILAC, Responsable Service Instruction des Crédits Professionnels au Crédit Agricole TOULOUSE 31, Patricia BERNAT IZARD, Adjointe au directeur d'agence Clientèle Pro TOULOUSE EST au Crédit Agricole TOULOUSE 31, et Jean Pierre DELON, Chargé d'activité Marketing Marché des Professionnels au Crédit Agricole TOULOUSE 31

**C**haque année en Midi-Pyrénées, près de 95 % des entreprises défailtantes sont des TPE. Si le cap des 5 ans est déterminant pour assurer leur viabilité, celles-ci ont essentiellement besoin d'augmenter leurs capacités d'investissements par un accès au crédit sécurisé et facilité. Une priorité pour le Crédit Agricole Toulouse 31 et le Conseil Régional de l'Ordre des Experts Comptables de Midi-Pyrénées, qui entendent favoriser, à travers ce partenariat, l'accès aux crédits de montants limités.

### Prêts de moins de 25 K€ : des demandes de financement soumises à une double expertise

Points de contact privilégiés pour toute question relative à la gestion et aux finances de l'entreprise, à sa comptabilité et à sa fiscalité, les experts comptables de Midi-Pyrénées pourront désormais constituer, avec l'accord de leur client informé de ce partenariat, un dossier spécifique de demande de financement adressé au Crédit Agricole Toulouse 31.

Au sein de la Caisse régionale, un **point d'entrée unique** sera en charge de traiter ces dossiers. « *Ce service délivrera un premier avis de faisabilité du projet de financement, et ce dans les trois jours ouvrés suivant la réception du dossier* », explique Philippe Crinière, Directeur des Marchés et réseaux Professionnels. *La vérification en première instance par l'expert-comptable des prévisions élaborées par le dirigeant d'entreprise est en la matière une sérieuse garantie apportée au dossier, ce qui nous permet précisément de raccourcir les délais de décision* ».

### Une réponse définitive et argumentée en moins de 15 jours

Le dossier sera **transféré à un conseiller « Professionnels »** du Crédit Agricole Toulouse 31, soit au sein de l'agence gestionnaire si le dirigeant détient un compte à la Caisse régionale, soit au sein de l'agence « Professionnels » la plus proche de l'entreprise. **Dans les quinze jours suivant la réception** du dossier complet, le demandeur du prêt obtiendra une réponse définitive. Le dirigeant d'entreprise sera alors **reçu par le conseiller** afin de prendre connaissance des différentes possibilités de financement qui s'offrent à lui.

« *Même dans le cas où le dossier de demande de financement ne serait pas recevable, précise Philippe Crinière, le Crédit Agricole Toulouse 31 s'engage à adresser une réponse argumentée à l'expert-comptable du dirigeant en lui exposant les motifs de non-recevabilité de son projet. Le chef d'entreprise aura par ailleurs la possibilité de rencontrer un conseiller en présence de son expert-comptable, pour évoquer ensemble les raisons du refus et, éventuellement, étudier un nouveau projet de financement* ».

**Yvon Malard, Directeur Général du Crédit Agricole Toulouse 31**, se félicite de cette avancée qui permet un accompagnement plus étroit des TPE : « *La survie et la stabilité économique et financière des TPE et des PME de notre territoire constitue l'une de nos priorités majeures, déclare-t-il. C'est ce qui nous a conduits à signer, en juin 2013, la **Charte d'accompagnement des TPE et des PME** qui font face à des difficultés financières, et c'est ce qui nous incite aujourd'hui à signer cette convention de partenariat. Ce nouveau dispositif conjoint de conseil et d'analyse de la solvabilité financière d'une entreprise, intervenant en amont d'un nouvel investissement via l'emprunt, nous permettra de*

*prévenir toute difficulté de trésorerie ultérieure. Il se fonde par ailleurs sur une relation de confiance : celle, d'abord, de l'expert-comptable et de son client, et celle, ensuite, que nous instaurons avec le dirigeant d'entreprise. C'est ainsi un véritable espace d'échanges et de conseils strictement confidentiels que nous aménageons de concert avec le Conseil Régional de l'Ordre des Experts-Comptables pour les dirigeants de petites entreprises ».*

*« Il s'agit bien là d'une alliance stratégique de compétences au service du développement économique local, renchérit Bruno Le Besnerais, président du Conseil régional de l'Ordre des Experts Comptables de Midi-Pyrénées. Grâce à ce partenariat, nous souhaitons encourager et soutenir les talents de notre territoire, qui sont parfois réticents à se lancer dans de nouveaux projets, de peur de ne pouvoir faire face au risque d'endettement. Renforcé par l'appui d'une expertise bancaire, le rôle de premier partenaire-conseil que jouent au quotidien les 766 experts comptables de Midi-Pyrénées en faveur du développement des TPE s'élargit, en donnant tout son sens à notre cœur de métier : veiller à la solidité financière de nos clients ».*

**CONTACT PRESSE CREDIT AGRICOLE  
TOULOUSE 31:**

Célia Baroin, Attachée de presse  
– Giesbert & Associés – [c.baroin@giesbert-  
associes.com](mailto:c.baroin@giesbert-associes.com)

- 06 87 85 94 61

**CONTACT PRESSE ORDRES DES EXPERTS-  
COMPTABLES DE TOULOUSE:**

Stéphanie Gardinal – Caudebec, Chargée de  
communication

– [caudebec@oec-toulousemp.org](mailto:caudebec@oec-toulousemp.org) -

- 05 61 14 71 65 / 06 25 09 53 68



## A propos de CREDIT AGRICOLE TOULOUSE 31

*Premier partenaire de l'économie départementale, le Crédit Agricole Toulouse 31 apporte ses services à un tiers des habitants et entreprises en Haute-Garonne. La PME leader en banque assurance et immobilier offre à ses 437 000 clients l'accès au plus important réseau du territoire, avec 126 agences dédiées aux particuliers, professionnels, patrimoniaux et collectivités locales, ainsi que 14 agences immobilières.*

*Entreprise coopérative dont l'organisation décentralisée repose sur 46 caisses locales, 586 administrateurs et 136 000 sociétaires, le Crédit Agricole Toulouse 31 soutient le développement économique départemental de manière responsable, engagée et solidaire.*

*Fort de sa solidité financière (60 M€ de résultat net et plus d'1Md€ de fonds propres en 2012) la caisse régionale investit et innove en continu, en développant des services inédits utiles à ses clients, qui en font une banque de référence sur son territoire. Acteur majeur de l'emploi local, elle réunit 1377 salariés, dont les deux tiers au sein de ses agences de proximité.*